



ALLOCUTION PRONONCÉE PAR :

**SON EXCELLENCE DR. STERGOMENA L. TAX
LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA SADC**

**À L'OUVERTURE OFFICIELLE DE
LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA
SADC**

LE 12 MARS 2021

Honorable Verónica Nataniel Macamo Dlhovo, Ministre des affaires étrangères et de la Coopération de la République de Mozambique et Présidente du Conseil des ministres de la SADC ;

Honorable Ministres,

Hauts fonctionnaires des États membres de la SADC ;

Secrétaires exécutifs adjoints et personnel du secrétariat de la SADC ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi de commencer par exprimer notre gratitude au Gouvernement de la République du Mozambique d'avoir convoqué cette réunion et par remercier tous les délégués d'avoir pris le temps de participer à la réunion.

Nous aurions aimé que la réunion d'aujourd'hui se tienne en face à face et précède celle du Sommet des chefs d'État et de gouvernement, comme cela avait été décidé lors du Sommet d'août 2020.

Cependant, même si les États membres ont mis en place des mesures fort louables pour contrer la COVID-19, la pandémie reste un défi que le monde peine à relever. Nos États-membres ont en effet été témoins d'une considérable perte humaine dans l'ensemble de nos populations. Au sein même de notre Conseil des ministres, l'Honorable Sibusiso Moyo, qui était Ministre des affaires étrangères et du commerce international de la République du Zimbabwe, n'a pas été épargné. Puissent son âme et celles de toutes les victimes reposer dans la paix éternelle.

Distingués Ministres,

L'objectif principal de cette réunion est d'évaluer les progrès réalisés au cours de l'exercice 2020/2021 et de délibérer sur les perspectives de l'exercice 2021/2022. Pour ce faire, à la réunion, sera soumis un rapport sur la mise en œuvre du Plan institutionnel annuel de la SADC 2020/2021, ainsi que sur la mise en œuvre des décisions du Conseil de la SADC et

du Sommet. La réunion examinera également le plan et le budget pour l'exercice 2021/22.

Concernant le plan institutionnel annuel pour l'exercice 2020/2021, sa mise en œuvre atteint un taux de 79% pour la période allant d'avril à décembre 2020. Ce taux de mise en œuvre est inférieur de 5 points, comparativement aux 84% enregistrés au cours à la même période de l'exercice 2019/20, et cet écart est attribué aux difficultés entraînées par la pandémie de COVID-19. Pour relever ces défis, le Secrétariat a élaboré un plan de continuité des opérations pendant la pandémie de COVID-19, qui a permis au Secrétariat et à la région de mener la plupart des activités prévues, même si certaines des activités, en raison de leur nature, n'ont pas pu être entreprises.

Distingués Ministres,

La mise en œuvre des décisions du Sommet et du Conseil constitue un autre facteur clé dans la réalisation du programme d'intégration régionale. J'ai le plaisir de vous annoncer, par la présente, que les décisions du Conseil de mars 2020 ont été mises en œuvre avec succès, soit une mise en œuvre réussie à 95%. Depuis mars 2020, le Conseil des ministres s'est réuni cinq fois et le taux de mise en œuvre des décisions est de 100% pour le Conseil d'avril de 2020, 94% pour le Conseil de mai de 2020, 75% pour le Conseil de juin 2020 et 85% pour le Conseil d'août 2020.

En ce qui concerne les décisions du sommet d'août 2020, sur les 26 décisions, un total de 13 décisions a été pleinement mises en œuvre, ce qui représente un taux de réalisation de 50%. Les décisions restantes sont de nature à long terme et leur mise en œuvre se poursuivra progressivement.

Les étapes clés de l'année comprennent la finalisation de l'offre tarifaire provisoire de la zone de libre-échange de la SADC (ZLE) faite par l'Angola. Il s'agit d'une étape importante, étant donné que la région tend à aligner la zone de libre-échange de la SADC sur les initiatives de la zone de libre-échange tripartite et continentale. L'offre provisoire a été distribuée à l'ensemble des États membres de la SADC. Je voudrais encourager l'Angola et tous les États Membres à finaliser les négociations afin d'honorer cette étape importante de notre intégration régionale.

En ce qui concerne la zone de libre échange tripartite, à ce jour, vingt-deux (22) États membres / partenaires ont signé l'Accord sur la zone de

libre-échange tripartite (TFTA) tandis que dix (10) États membres / partenaires l'ont ratifié. Sur les dix (10) États membres qui ont ratifié l'accord, cinq (5) sont des États membres de la SADC (Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Namibie et Zambie). Ce nombre est inférieur au nombre de quatorze États (14) membres requis en vue de mettre en place la zone de libre échange tripartite. Je profite donc de cette occasion pour exhorter les États membres de la SADC à ratifier rapidement cet important instrument d'intégration. À l'échelle du continent, trente-six États (36) membres ont remis les instruments de ratification demandés afin d'entériner l'Accord de Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Parmi ces pays, neuf (9) sont des États membres de la SADC (Afrique du Sud, Angola, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Namibie, Zambie et Zimbabwe). Pendant que nous avançons avec l'initiative de la zone de libre-échange continentale, nous ne devons pas perdre de vue la zone de libre-échange tripartite, qui est un pilier crucial pour la réalisation de la zone de libre-échange continentale.

Des progrès notables n'ont cessé d'être enregistrés dans la mise en œuvre du système de paiement transfrontalier, le système de règlement brut en temps réel de la SADC. Le nombre total de transactions réglées dans le système en décembre 2020 s'était élevé à 1 995 355 représentant une valeur de 7 81 billions de rands. Les travaux se poursuivent pour intégrer d'autres devises dans le système, y compris des dispositions visant à régler les paiements de faible valeur.

Des progrès ont également été enregistrés dans la mise en œuvre du plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC. Au total, 63 projets d'infrastructure, dont 17 projets régionaux dans le secteur énergétique ont été élaborés dans le cadre du deuxième Plan d'action prioritaire pour le programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA PAP 2). Parmi ces projets, trois (3) projets dans le secteur énergétique ont été présélectionnés : Le projet d'hydroélectricité de Luapula entre la RDC et la Zambie ; le projet hydroélectrique de Baynes qui est une collaboration entre la Namibie et l'Angola et le projet d'interconnexion ZIZABONA entre le Zimbabwe, la Zambie, le Botswana et la Namibie.

Des progrès ont également été enregistrés dans la préparation et la mise en œuvre de projets de transport prioritaires visant à interconnecter l'Angola, le Malawi et la Tanzanie au réseau SAPP (*Southern African Power Pool*), ainsi que dans les projets de production d'électricité visant à renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans la région.

À cet égard, 2 480 MW en 2020, soit environ 77% de la capacité cible de 3 215 MW, ont été mis en service.

La construction de grands projets de production d'électricité a également progressé au cours de l'année, le projet hydroélectrique inférieur de Kafue Gorge d'une capacité de 750 MW en Zambie devrait être mis en service d'ici juillet 2021, et le projet hydroélectrique Julius Nyerere en Tanzanie d'une capacité de 2115 MW sera mis en service en juin 2022.

La première étape du plan directeur régional du gaz de la SADC, définissant le cadre conceptuel et politique, a pris fin en octobre 2020. À l'avenir, au cours de la deuxième étape, les principaux projets de développement de l'infrastructure pour le transport du gaz qui sont en cours ainsi que les projets phares bien lancés seront identifiés et classés par ordre de priorité, ce qui permettrait la prise en charge et les investissements.

Distingués Ministres

L'industrialisation reste une priorité essentielle pour notre région, et si nous avons enregistré quelques progrès dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire. La part du secteur manufacturier qui constitue autour de 12% du PIB global est encore faible. Si nous comptons réaliser les objectifs d'industrialisation à long terme tel que prévu, il nous faudra, entre autres :

- (i) Accélérer la mise en œuvre des chaînes de valeur profilées dans les domaines prioritaires. Encourager le secteur privé à tirer parti de ces chaînes de valeur qui profiteront à la fois aux investisseurs, aux citoyens de la SADC et à la région dans son ensemble.
- (ii) Rendre opérationnel le Fonds de développement régional de la SADC car les projets régionaux reposent sur un financement adéquat et durable.
- (iii) Accélérer les initiatives visant à renforcer les capacités et les potentiels des petites et moyennes entreprises (PME), ce qui pourrait créer de l'emploi et générer de la richesse. Cette mesure va de pair avec la nécessité de rendre plus autonomes les PME et les pôles industriels à l'échelle nationale et régionale.

- (iv) Accélérer la finalisation de la stratégie d'économie numérique de la SADC. En effet, à l'aube de la 4e révolution industrielle et à la lumière des leçons retenues pendant la pandémie de COVID-19, la numérisation de l'économie n'est plus une question de choix, elle est à présent une nécessité.

Distingués Ministres,

L'exercice financier 2020/21 a été une année unique et stimulante, autant au niveau institutionnel que sur le plan individuel. Unis, nous avons pu nous en sortir et il est certain que nous finirons par vaincre la pandémie de COVID-19. Les leçons tirées de la pandémie devraient nous permettre de façonner l'avenir et de maîtriser des situations imprévues similaires.

Distingués Ministres,

Comme cela a été souligné lors de vos réunions en 2020/21, une attention particulière a été accordée au renforcement de notre mécanisme national et régional de gestion des risques de catastrophe, aux capacités de recherches dans le domaine pharmaceutique, notamment la fabrication de produits, de médicaments essentiels et de matériel médical. Pour lancer cette initiative, dix-sept (17) entreprises des États membres de la SADC ont été identifiées afin de bénéficier d'un soutien pour la fabrication de produits médicaux et autres pharmaceutiques qui seraient utilisés dans la gestion de la COVID-19 au sein de la région. Nous tenons à remercier l'Union européenne et la GIZ pour leur contribution dans cette démarche. Cette initiative sera étendue, au fur et à mesure que le projet progresse, à d'autres bénéficiaires et concernera d'autres produits.

Distingués Ministres,

Les perspectives pour l'exercice financier 2021/2022 sont ancrées sur la Vision 2050 et le Plan indicatif de développement stratégique régional (RISDP) 2020-30, qui ont été approuvés par le Sommet en août 2020. Cette réunion examinera le projet de plan de mise en œuvre du RISDP 2020-30 et le projet de financement de la coordination des activités régionales. Le chiffrage des autres composantes du plan, y compris les projets et programmes, et les autres interventions à mettre en œuvre au niveau national est en cours et fera l'objet d'un rapport lors de votre réunion en août 2021. En constatant les difficultés survenues en raison

de la COVID-19 et, conformément à votre décision prise en août 2020, le Secrétariat a entrepris une étude des activités qui seraient susceptibles de générer des économies en vue de mettre au point des mesures d'économies. Je me permets d'indiquer que le rapport d'étude est prêt et, que les propositions de mesures d'économies vous seront présentées afin de recueillir vos observations.

Distingués Ministres,

En conclusion, permettez-moi d'exprimer ma gratitude à l'Honorable Verónica Nataniel Macamo Dlhovo, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Mozambique, et présidente du Conseil des ministres de la SADC, pour son leadership, tout au long de cette année aux grands défis; je remercie aussi les États membres de la SADC pour leur engagement continu envers le programme d'intégration régionale de la SADC.

Je voudrais également remercier le Comité permanent des Hauts fonctionnaires de la SADC, sous la direction de son président, l'Ambassadeur Alfredo Fabião Nuvunga, Directeur de l'intégration régionale et continentale, Ministère des affaires étrangères et de la coopération de la République du Mozambique, pour l'excellent travail réalisé en vue de cette réunion.

Je souhaite également remercier mes deux Secrétaires exécutifs adjoints, le Dr Thembinkosi Mhlongo, et l'Ambassadeur Joseph Nourrice, pour leur soutien dans la supervision du travail du Secrétariat, ainsi que l'ensemble du personnel du Secrétariat de la SADC pour leur dévouement à toute épreuve et la constance dans leur travail, grâce auxquels le Secrétariat parvient à maintenir ses engagements dans l'accomplissement de sa mission.

Le Secrétariat demeure au service de la Région et s'engage à la soutenir au fil de son cheminement vers le développement fondé sur la coopération et l'intégration régionale et ce, pour la prospérité de nos citoyens.

Ainsi, je souhaite à tous une réunion fructueuse et réussie.

Thank you very much !
Muito Obrigada !

Merci Beaucoup!
Asante sana !